



---

Lettre de Mgr Hervé Gosselin pour la Semaine Sainte

---

**Mgr Gosselin envoie un texte à tous les chrétiens de Charente. En cette période de confinement, il informe sur les dispositions pour la semaine sainte, les incidences économiques du confinement, et encourage à la mission.**

### **DANS UN CONTEXTE DE CRISE**

Nous sommes invités dans cette grande crise mondiale que nous vivons à garder ferme le cap de notre vie chrétienne, et de lire les signes des temps par le cœur même de notre foi au Christ. « Si vous ne tenez pas à moi, vous ne pourrez pas tenir » Is 7, 1-9. Nous sommes dans une vraie tourmente et poussés à nous centrer sur l'essentiel. De nombreuses familles sont dans la peine car atteintes directement par ce mauvais corona. La souffrance est grande de ne pas pouvoir être au chevet des membres de nos familles qui sont malades ou en fin de vie du fait du Covid-19 ou pour toute autre raison. L'ombre de la mort plane sur l'actualité, dans les propos échangés. Nous ne sommes pas autres que les autres mais nous avons à rendre compte en parole mais surtout en acte de l'espérance qui est en nous.

Sans cesse il nous faut résister pour ne pas entrer en panique et au travers d'une juste inquiétude trouver une posture responsable et généreuse. « La lumière n'est pas faite pour être mise sous le boisseau mais sur le lampadaire pour qu'elle éclaire toute la maison... » Mt 5, 14. Nous avons entendu que nous étions en guerre, une guerre sanitaire, qui se gagnera grâce à la science, à la médecine et à la solidarité de chacun pour la préservation du bien commun. Si nous sommes en guerre, des aumôniers doivent être présents et aller au front pour rendre accueillant l'hôpital de campagne si cher à notre Pape et à être soucieux de devenir les bons Samaritains qui en respectant les gestes barrière de manière radicale se sentent concernés par l'avenir du frère le plus éprouvé. Une prière d'intercession et de demande doit sans cesse monter de nos cœurs.

La Charente est pour le moment relativement épargnée mais nul ne peut se dire protégé. La bonne attitude de prévention est de se considérer tous comme contagieux. L'impact économique est déjà très conséquent et pour certaines entreprises ou professions il est déjà catastrophique. Nul n'ose actuellement faire de pronostic car beaucoup d'inconnu demeure et nous faisons l'expérience douloureuse mais pourtant réaliste de dé-maîtrise. Que deviendra notre société et notre monde après ce tunnel ?

« J'exulte de joie dans toutes nos détresses ». 2 Co 6,4. Comment la joie pascale pourra-t-elle jaillir de nos obscurités ? L'intuition est que cette année le cœur même de notre foi doit éclairer notre vécu de confinement, d'isolement, d'éloignement...

Dans ce contexte, je vous transmets des repères concrets pour l'organisation de la Semaine Sainte et vous informe des réalités économiques actuelles de notre diocèse.

### **LA SEMAINE SAINTE**

C'est de manière tout à fait particulière que nous nous préparons à célébrer la Semaine Sainte puisque, confiné, chaque chrétien est appelé à vivre ce grand mystère de chez lui en profitant des moyens modernes lui permettant d'être en communion avec ses frères, notre Eglise diocésaine et toute l'Eglise. Ce sera un vrai sacrifice et une véritable ascèse mais nul doute que le sens même du mystère chrétien pourra être vécu de manière plus vive et les grâces ne vont pas manquer dans ce contexte de mort et de résurrection.

Pour nous aider, les offices de la Semaine Sainte seront retransmis en vidéo et en direct depuis différents lieux du diocèse, sans assemblée mais uniquement avec le, ou les célébrants. Il ne sera pas possible de rejoindre ces lieux de célébration. Voici les célébrations retransmises en direct des quatre coins du diocèse :

#### **Messe des Rameaux à l'église Saint Léger à Cognac à 10 heures.**

Les chrétiens pourront présenter leurs rameaux pour la bénédiction par écran interposé. Ce sera valable également pour les autres messes transmises par la télévision ou la radio.

**Messe Chrismale le mercredi saint à la cathédrale d'Angoulême à 10 heures.** Comme tous les ans, elle nous rassemblera dans cette communion qui sera avant tout spirituelle puisque le rassemblement n'est pas possible. Elle sera célébrée par l'évêque, le vicaire général, les cinq doyens et un diacre. Les autres prêtres se joindront à elle par la prière, de chez eux, notamment pour le renouvellement de leur engagement. Avec les catéchumènes, le peuple de Dieu sera uni dans la prière en offrant cette souffrance de ne pas pouvoir être ensemble.

### **Célébration pénitentielle le jeudi 9 Avril à 10 heures.**

Il n'y a pas dans le diocèse de temps organisé pour la confession. Chacun est invité à vivre une démarche personnelle en se reconnaissant pécheur devant Dieu et l'Eglise assure que le Seigneur accueille cette démarche. La rencontre avec le prêtre pour le sacrement se vivra après le confinement.

### **Célébration de la Cène à 19h avec les chanoines de St Victor à Montbron.**

Les prêtres célébreront seul ou concélébreront s'ils vivent en fraternité sous le même toit. Le Saint Sacrement sera conservé au tabernacle. Des pistes seront données ultérieurement pour valoriser la liturgie familiale.

### **Chemin de croix à Saint Fraise à 15 heures (à confirmer)**

**Office de la Passion à 19 heures à Saint Jacques d'Angoulême** avec une intention de prière particulière pour les victimes de la pandémie

### **Veillée Pascale à Maumont à 21h avec la communauté (à confirmer)**

**Jour de Pâques** : nous privilégions les messes nationales ou locales pour le jour de Pâques et les cloches de toutes les églises sonneront à 12 heures.

Une messe sera retransmise de la Maison diocésaine à 10h.

Pour les offices de la Cène, du chemin de croix, de l'office de la Passion, les chrétiens pourront se joindre spirituellement à la célébration diocésaine retransmise en direct ou aux célébrations envisagées dans les différents secteurs, selon les propositions locales et les heures indiquées (des retransmissions sont prévues sous l'égide du site du diocèse). Merci de bien les communiquer sur les différents sites sur « messe info » et plus largement.

Nous espérons que Les baptêmes d'adultes (qui ne peuvent avoir lieu à Pâques) et les confirmations de jeunes ou d'adultes pourront être célébrés lors de la vigile ou le jour de Pentecôte, dans les différentes paroisses. Quatre catéchumènes ont reçu l'Appel décisif le 1er mars à Montmoreau. Nous les portons dans notre prière

## **UN RÉALISME ÉCONOMIQUE**

La crise actuelle nous place dans une situation exceptionnelle qui entraîne une forte baisse de nos ressources paroissiales (denier, quêtes, casuels, troncs), qui représentent 73 % de nos recettes, soit une perte de plus de 225 000€ par mois sur le diocèse : des mesures rapides sont donc à prendre pour assurer la pérennité matérielle de nos paroisses.

### **• Réduire les charges :**

Une dépense importante est liée au fonctionnement de notre immobilier avec des actions possible : éteindre le chauffage des pièces et bâtiments inoccupés, débrancher les appareils, éteindre les lumières, fermer les arrivées d'eau et sécurisez les lieux en fermant les portes et les volets.

Une autre dépense est liée aux frais de personnel : l'ensemble des référents a été contacté pour étudier au cas par cas la mise au chômage technique de chacun de nos salariés. Il convient de suspendre certains contrats de prestation de services réalisés en paroisse lorsque cela est possible. Avec les mesures de chômage partiel, nous ferons tout pour assurer le maximum des rémunérations.

### **• Animer les ressources :**

Le Denier représente 100 000€ mensuels (33% des ressources diocésaines).  
Les quêtes représentent 65 000€ mensuels (22% des ressources diocésaines).  
Les casuels représentent 54 000€ mensuels (18% des ressources diocésaines).  
Les Offrandes de messe représentent 9000€ mensuels (2,8% des ressources diocésaines)  
Les troncs et cierges représentent 6 000€ mensuels (2% des ressources diocésaines).

Comme vous le savez, le lancement de la collecte devait avoir lieu le week-end où le confinement a commencé. Certains l'ont lancé le samedi soir quand d'autres comptaient sur la messe dominicale pour soutenir le mailing envoyé par Altériade ainsi que les annonces faites via le service diocésain de la communication, RCF ou le Courrier Français.

Le Denier assure le fonctionnement de l'Eglise puisqu'il finance le traitement des prêtres, le salaire des laïcs ainsi que la retraite des prêtres aînés, la formation de 4 séminaristes.

Il est donc essentiel que chacun de nous soutienne l'Eglise de Charente en continuant à donner au Denier : les besoins sont toujours là et les prêtres sont d'autant plus au service de leurs frères dans ces moments difficiles.

Elles n'étaient plus versées puisque les messes dominicales n'avaient plus lieu mais elles sont de nouveau possible grâce à la plate-forme spécifique mis en ligne cette semaine par la CEF : [www.quete.catholique.fr](http://www.quete.catholique.fr)

Ces quêtes peuvent être cumulées avec des dons par chèques ou sur le site diocésain que nous travaillons à adapter rapidement dans ce but : [www.donnonsaudenier-charente.fr](http://www.donnonsaudenier-charente.fr) .

Il est nécessaire voire indispensable de relayer ces appels à dons dans vos communications paroissiales ou celles de votre doyenné pour soutenir notre Eglise de Charente dans ce passage difficile.

Les mariages et les baptêmes sont reportés à des jours meilleurs mais les obsèques continuent d'être célébrées dans nos églises, avec l'autorisation du gouvernement, à condition de respecter les mesures barrières : moins de 20 personnes, pas de personnes de plus de 70 ans, écart entre chaque chaise, ni poignée de mains, ni accolades, ni embrassades ni bénédiction individuelle du corps.

Le casuel de 200€ reste donc légitime et sert à couvrir les frais de la cérémonie (fluides, décoration, entretien, frais kilométriques) et ceux de la paroisse en général (assurance, télécoms et taxes) : une lettre va être envoyée prochainement aux compagnies de pompes funèbres pour le leur rappeler.

Donner une offrande de messe avec une intention reste une démarche importante pour les fidèles comme pour les prêtres. Il est d'autant plus important d'en parler que nous restons dépendants de l'extérieur pour donner ces intentions mensuelles aux prêtres. L'honoraire est de 18€.

Soyons créatifs, nous sommes dans une situation d'épidémie difficile pour bon nombre de nos frères, chrétiens ou pas. Proposons de pouvoir faire un don ponctuel avec une intention de prière ou une intention de messe pour soutenir un proche malade ou pour remercier de sa guérison mais également accompagner tous les événements de la vie : réussite à un examen, réussite d'une vie, recherche de sens ou de travail, demande de conversion, etc...

## **UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE DE MISSION**

Au cœur de notre année de mission, nous vivons un événement mondial de crise majeure et nous devons être plus ardents dans la prière, l'aide à apporter à nos frères et le souci de manifester une foi kérygmatisée et pascale.

Dans les axes missionnaires, soyons particulièrement attentif à la solidarité.

Nul ne connaît l'évolution de la situation et le temps nécessaire pour en sortir. La seule issue souhaitable est que nous vivions après ce vrai Carême une réelle conversion au Christ Ressuscité, vainqueur du mal et de la mort. Que revoir dans notre manière de vivre avant cette pandémie ? A quoi sommes-nous appelés pour vivre une saine écologie qui intègre l'homme dans sa globalité ? A la restauration simple, ayons l'audace de repérer les opportunités pour créer du nouveau.

« Nous vivons l'inconcevable mais avec des repères éblouissants. » disait René Char. Ce résistant n'a pas baissé la garde devant l'occupant. Il a mené un juste combat.

Nous vaincrons non pas parce que nous sommes forts mais parce que nous sommes unis en Christ et que c'est lui notre Chef.

Courage à tous et joyeuse conversion.  
Demain les retrouvailles !

+ Mgr Hervé GOSSELIN  
Le 29 mars 2020

Lettre de Mgr Hervé Gosselin – Semaine Sainte 2020 [Télécharger](#)